

Le Service National Universel : une menace pour la jeunesse.

Et un projet inacceptable pour les enseignants qui devront participer à sa mise en œuvre !

Le Service national universel sera obligatoire, sans qu'on puisse s'y opposer par l'objection de conscience. Pour mieux le faire accepter, il prend de manière transitoire une forme « volontaire », par extension du service civique.

La première phase, d'un mois, strictement obligatoire, concernera chaque année 800 000 jeunes après la classe de 3^e, à partir de 16 ans. Cette phase est en deux parties :

- 15 jours d'encasernement pendant les vacances, sous uniforme, avec levée au drapeau, activités obligatoires, etc. sous le contrôle de militaires. C'est la partie « embrigadement ».

- 15 jours dans une association, une municipalité, etc. C'est la partie « travail gratuit ».

Durant l'été 2019, cette phase a été mise en place dans 13 départements. Elle doit désormais être étendue (30 000 jeunes en 2020).

Une deuxième phase (3 mois minimum) sera organisée entre 16 et 25 ans, sur une base « volontaire » (en réalité, des pressions multiples seront exercées : « améliorez votre CV », etc)

Les « volontaires » seront mis à disposition de services publics dans lesquels le gouvernement ferme des postes ou refuse d'en créer (écoles, hôpitaux...) et d'associations étranglées financièrement (le gouvernement ayant réduit drastiquement les subventions).



On manque de personnels dans les écoles pour aider les élèves ? Service national universel.

On manque de personnel dans les résidences pour personnes âgées ? SNU.

On manque de personnel pour protéger l'environnement ? SNU, SNU, SNU...

Le gouvernement veut remplacer des salariés qui ont une convention collective ou un statut, des droits individuels et collectifs, droit de grève et de syndicalisation par des jeunes « SNU ». Avec le SNU : pas de droit du travail, pas de droits au chômage ni à la retraite, pour à peine 600€ par mois (pour la phase 2) sous la forme d'un service civique !

Coût ? 1,5 milliard par an selon Gabriel Attal, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale. 6 milliards selon un rapport sénatorial de 2017. La moitié (au moins 750 millions) sera prise dans le budget de l'Éducation nationale.

Et les enseignants ? Une partie de l'encadrement du SNU serait issue de l'Éducation Nationale. Le SNU est intégré dans la scolarité des élèves, comme « **aboutissement du parcours citoyen**, débuté à l'école primaire et poursuivi au collège ». Et Blanquer annonce que les programmes d'EMC (Éducation Morale et citoyenne) de 3^e et Seconde seront articulés avec les contenus du SNU.

NON au SNU ! NI EMBRIGADEMENT, NI MILITARISATION, NI TRAVAIL OBLIGATOIRE!

Collectif Lyon 69 contre le SNU (premiers signataires) : CNT éducation. Émancipation tendance intersyndicale. La Libre Pensée. L'insurgé. Mouvement Anti SNU. Mouvement pour la paix. Nouveau Parti Anticapitaliste. Observatoire des armements. Revue Silence. Union Communiste Libertaire. Union pacifiste.

Campagne nationale unitaire contre le SNU : Union pacifiste, Union syndicale Solidaires, Solidaires Étudiant.e.s, ASSO-Solidaires, Solidaires Jeunesse et Sports, SUD éducation, SUNDEP Solidaires Sud Enseignement privé. Fédération Éducation de la Confédération Nationale du Travail, Émancipation tendance intersyndicale, Mouvement National Lycéen, Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne, Fédération nationale de la Libre Pensée, Droits Devant !!, Ni guerres ni état de guerre, Causes communes, Parti Communiste des Ouvriers de France, Europe Écologie – Les Verts, Fédération Anarchiste, Union Communiste Libertaire, L'insurgé, Les Jeunes écologistes, Union des Jeunes Révolutionnaires, Radio-Libertaire, Revue Silence.